



## Besoin d'aide, la mère de ma copine la présente à d'autres gars

-----  
Par haru555

Bonjour à tous,

Si je viens ici, c'est parce que je n'ai pas trouvé de réponse sur Internet mais j'aurais aimé savoir.

Étant mineurs tout deux, est-ce légal que ma belle-mère présente ma copine à d'autres garçons de force ?

J'aurais bien aimé savoir, ce sont des parents séparés donc la mère vient loin de chez le père qui n'a pas eu vent de ces affaires, serait-ce un motif légitime pour octroyer la garde à son père (sachant qu'il l'a eu légalement il y a des années de ça mais que sa mère n'a pas voulu et à fait tout annuler ?)

Merci

-----  
Par sophie75

Votre belle mère vous présente de force à des garçons mineurs ou majeurs dans l'optique d'un mariage proche?  
êtes-vous de confession musulmane ?